
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DIRECTTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRESORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO # 661-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #526-2012 AFIN DE MODIFIER LES USAGES PERMIS DANS LA ZONE V1-301.

Le conseil a adopté le premier projet de règlement # 661-2022, modifiant le règlement #526-2012 afin de modifier les usages permis dans la zone V1-301 de la municipalité de Sainte-Béatrix, lors de la séance tenue le 11 avril 2022,

Qu'une assemblée publique de consultation sur ledit projet, se tiendra le 28 avril 2022 à 19h00, à l'hôtel de ville au 861, rue de l'Église à Sainte-Béatrix.

Au cours de cette assemblée, le Maire, ou tout autre membre du Conseil désigné ou par une autre personne désignée par ce dernier, expliquera la modification, ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet. Veuillez noter que le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures normales d'ouverture.

DONNÉ À SAINTE-BÉATRIX CE VINGT-ET UNIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL DE L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX (21.04.2022).



Mélissa Charette
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Mélissa Charette, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Béatrix, certifie solennellement que j'ai publié l'avis public en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le vingt et unième jour de l'an deux mille vingt-deux (21.04.2022).

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21e jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-deux (21.04.2022).



Mélissa Charette
Directrice générale et greffière-trésorière